

## CHARGE DE MISSION « EQUILIBRAGE DU RESEAU ELECTRIQUE »

### DIRECTION DES RESEAUX

(REF. CRE 34-22-DR)

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) concourt au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel au bénéfice des consommateurs finals dans le cadre de la construction d'un marché européen et en cohérence avec les objectifs de la politique énergétique française.

La direction des réseaux (DR) est en charge des questions relatives aux réseaux et aux infrastructures d'électricité et de gaz (transport, interconnexions, distribution et Smart grids).

Le département « couplage et équilibrage » est en charge notamment de l'accès aux interconnexions et de l'intégration européenne des marchés de l'électricité aux échéances de court terme (journalier, infra journalier, équilibrage), des évolutions des règles et de l'évaluation du fonctionnement des mécanismes d'équilibrage (ajustement, services système), de la définition et du suivi des mécanismes permettant la valorisation explicite des effacements, aux niveaux national et européen.

L'équilibrage du système électrique consiste à préserver en permanence un équilibre entre production et consommation d'électricité. Cette mission est assurée par RTE, notamment grâce au mécanisme d'ajustement. Ce mécanisme de marché permet aux acteurs de déposer des offres activables par la gestionnaire de réseau pour assurer l'équilibrage du système français. Le rôle de la CRE est d'approuver les règles de fonctionnement de ce mécanisme et d'en promouvoir les évolutions pour y favoriser le développement de la concurrence et en améliorer l'efficacité.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

Au sein du département « couplage et équilibrage », sous l'autorité du chef de département, le chargé de mission est en charge des activités suivantes :

- ▶ travaux d'évolution des mécanismes d'équilibrage (contractualisation des capacités, activations des offres en énergie) en France, visant à assurer l'intégration européenne des marchés d'ajustement et la transition énergétique ;
  - orientations et décisions d'approbations de la CRE ;
  - participation aux travaux de concertation nationaux et européens et analyse des propositions du gestionnaire de réseau et des acteurs de marché ;
  - travaux en coopération avec les régulateurs voisins, pour la mise en œuvre de projets d'intégration européenne.
- ▶ travaux sur les questions relatives à l'intégration de la flexibilité de la demande aux marchés de l'électricité (marchés d'équilibrage, contractualisation des réserves, ...);
- ▶ participation aux réflexions prospectives ou piloter des études sur les évolutions de l'architecture des marchés de l'électricité ;
- ▶ représentation des positions de la CRE dans les groupes de concertation européens et auprès des institutions ;
- ▶ analyses économiques ou pilotage d'études sur la valorisation des flexibilités, analyse et développement d'outils de suivi du mécanisme d'ajustement.

Ce poste comprend une dimension européenne, la coopération et la négociation avec les régulateurs voisins pourront constituer une part importante des travaux.

En raison de l'interdépendance des sujets relevant du département et de la direction, le titulaire pourra être amené à intervenir, en fonction de l'actualité, sur d'autres missions.

Il travaillera dans un environnement pluridisciplinaire qui nécessite une vision globale des dossiers (enjeux économiques, techniques et environnementaux) et de nombreuses interactions (autres directions de la CRE, opérateurs, acteurs du marché, cabinets de conseil, régulateurs européens).

#### COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- ▶ Capacité d'initiative et d'analyse, perspicacité, rigueur
- ▶ Capacité de rédaction et de synthèse
- ▶ Aptitude au travail en équipe
- ▶ Maîtrise de la langue anglaise indispensable
- ▶ Connaissances techniques et économiques du secteur de l'énergie
- ▶ Maîtrise des outils de gestion des bases de données, programmation et bureautique (R, SQL, Excel)

#### PROFIL DU CANDIDAT

- ▶ Formation : niveau bac + 5 (grande école d'ingénieur, de commerce ou formation universitaire de haut niveau)
- ▶ Expérience souhaitée : première expérience professionnelle (1-2 ans) idéalement dans le domaine de l'énergie.

#### CARACTERISTIQUES DU POSTE

- ▶ CDD (agent contractuel de l'État) de 3 ans renouvelable 1 fois. Le poste peut être pourvu par détachement sur contrat (CDD) ou mise à disposition d'un fonctionnaire titulaire d'une des fonctions publiques.
- ▶ Rémunération selon profil et expérience.
- ▶ Localisation du poste : 15 rue Pasquier, 75008 Paris. Des déplacements sont à prévoir occasionnellement en France et à Bruxelles/ Télétravail possible.
- ▶ Candidature (CV + lettre) à adresser à la direction des ressources humaines par mail : [drh-recrutement@cre.fr](mailto:drh-recrutement@cre.fr)